



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Centre d'enseignement et de recherche
pour la formation à l'enseignement
au secondaire – CERF
Rue P.-A.-de-Faucigny 2
CH-1700 Fribourg

T +41 (0)26 300 76 00
cerf@unifr.ch
www.unifr.ch/cerf

LEÇON EPREUVE

DEEM

FACULTÉ DES LETTRES ET DES
SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Extrait du Règlement du 10 avril 2014 de la voie d'études et règlement d'examen pour l'enseignement au degré secondaire II

Art. 14. Leçons d'épreuve

1. *Pour être admis à présenter ses leçons d'épreuve, le candidat ou la candidate doit:*
 - être titulaire d'un diplôme de Master ou d'un diplôme universitaire jugé équivalent;
 - satisfaire les conditions posées par le plan d'études de la formation pédagogique, didactique et pratique.
2. *Les leçons d'épreuve sont organisées par le domaine d'études de la formation à l'enseignement. La convocation est envoyée au plus tard 2 semaines avant la date de l'épreuve.*
3. *Deux examinateurs ou examinatrices au moins assistent aux leçons d'épreuve : un représentant ou une représentante du domaine d'études de la formation à l'enseignement et le didacticien ou la didacticienne de la branche. En outre, sont invité- e-s à prendre part aux leçons d'épreuve: un représentant ou une représentante de la branche concernée à l'Université, un enseignant-formateur ou une enseignante- formatrice et l'enseignant-e de la classe dans laquelle la leçon d'épreuve est présentée.*
4. *Une leçon d'épreuve à laquelle le candidat ou la candidate a obtenu une note inférieure à 4 est considérée comme un échec. La leçon d'épreuve ne peut être répétée qu'une fois.*

I. OBJECTIF

L'objectif des leçons d'épreuve (LE) est de vérifier que la stagiaire ou le stagiaire mette en pratique les éléments théoriques et didactiques de sa formation, transmette un contenu scientifique de façon adéquate à ses élèves, assure la gestion de la classe et propose une analyse pertinente de sa pratique.

II. ORGANISATION

Pour l'organisation de chacune de ses deux LE, la candidate ou le candidat devra suivre la procédure suivante :

a) Choix du sujet et de la date d'examen

Dès que le rapport de phase II est accepté par la commission d'évaluation, la candidate ou le candidat prend contact, pour chacune de ses branches, avec son EF, sa lectrice de référence ou son lecteur de référence et la didacticienne de la branche concernée ou le didacticien de branche concerné afin de trouver une date qui convienne à chacun-e. Lorsque la date est établie, la candidate ou le candidat fixe, en accord avec son EF, le sujet de la LE.

Il ou elle remplit, dans les meilleurs délais, mais au plus tard **un mois avant la leçon**, le formulaire se trouvant sur Moodle : sujet de la leçon, collègue, classe, salle, date et heure pour chacune des LE :

b) Convocation et LE

Au plus tard 15 jours avant la LE, la convocation est envoyée par le CERF aux personnes concernées. La LE a lieu selon le déroulement décrit au point III. La représentante du CERF ou le représentant du CERF se charge de transmettre au secrétariat le rapport de la leçon, signé par le jury et comprenant la note qui a été attribuée ainsi qu'un bref rapport issu de la grille d'évaluation (cf. p.6).

Au plus tard 3 jours ouvrables avant la LE, la candidate ou le candidat envoie par courriel à chaque membre du jury le dossier de sa LE (3-4 pages) comprenant une présentation des concepts scientifiques (avec une bibliographie) et une réflexion sur la transposition didactique.

Le jour même, avant de commencer sa leçon, la candidate ou le candidat transmet aux membres du jury sa planification située dans la séquence d'enseignement.

c) Période des LE

Les LE se déroulent en principe du début avril à la mi-juin.

La candidate ou le candidat se charge de réserver une salle pour l'entretien qui suit chacune des LE.

III. DEROULEMENT

Le jury – composé de la didacticienne de branche ou du didacticien de branche, d'une représentante ou d'un représentant du CERF (en principe la lectrice ou le lecteur de référence), d'une représentante ou d'un représentant du département concerné par l'aspect scientifique de la branche enseignée et de l'enseignante formatrice ou de l'enseignant formateur – assiste à 45 minutes de LE.

L'étudiant ou l'étudiante met à la disposition des membres du jury un espace dans la classe. Après cette leçon, un entretien a lieu entre le jury et l'étudiante ou l'étudiant durant environ 30 à 45 minutes au maximum. Celui-ci est présidé par la représentante ou le représentant du CERF et a pour fonction de permettre une évaluation de la leçon et de son analyse par le jury.

La représentante ou le représentant du CERF introduit l'entretien en explicitant la démarche, puis c'est à la candidate ou au candidat de s'exprimer. Les membres du jury

peuvent poser des questions de clarification ou d'explicitation. Ils sont ensuite invités à mettre en évidence les points forts et les limites observés quant à la préparation, à la leçon et/ou à son analyse relativement à leur domaine d'expertise, sans pour autant porter un jugement quant à la note ou à l'appréciation globale.

Suite à cela, en l'absence de la candidate ou du candidat, le jury délibère sur la note et la fixe à partir des indicateurs de la grille. A partir de 4 sur une échelle de 6, la leçon est acceptée.

Ensuite, la candidate ou le candidat revient et la représentante ou le représentant du CERF lui communique sa note ainsi qu'une synthèse des remarques qui ont été formulées par le jury.

IV. ROLES DES DIFFERENTS PARTENAIRES

a) La stagiaire ou le stagiaire

- Remplit le formulaire LE et l'envoie à l'administration, monique.castella@unifr.ch.
- Prépare sa leçon à partir du thème proposé, en accord avec l'EF.
- Prévoit une salle pour l'entretien.
- Envoie son dossier par courriel aux membres du jury au plus tard 3 jours ouvrables avant la LE.
- Aménage un espace dans la classe pour les membres du jury, les accueille et leur transmet sa planification avant le début de la leçon.
- Participe à l'entretien, sort pendant la délibération et revient pour la communication de sa note et de la synthèse des remarques par la présidente ou le président du jury.

b) Le jury

Les membres du jury assistent à la LE, préparent leurs questions et leur évaluation à partir de la leçon observée et de la grille, sans tenir compte du stage qui fait l'objet d'une autre évaluation.

1. L'enseignante formatrice ou l'enseignant formateur

- Propose ou accepte le sujet de la LE en lien avec le programme en cours (sans apporter de soutien à la préparation de la LE).
- Participe à l'entretien et à la délibération comme membre du jury.
- Communique, durant la délibération, la situation pédagogique en apportant des éléments tels que sa connaissance de la classe, du programme, de la matière, etc.

2. La lectrice de référence/représentante du CERF, Le lecteur de référence/représentant du CERF:

- Remplit les documents officiels.
- Participe à l'entretien comme membre et président-e du jury (introduit, rappelle la procédure, passe la parole, anime la discussion, complète le rapport, communique à la stagiaire ou au stagiaire le résultat et la synthèse de la délibération).
- Fait part d'éléments tels que la relation pédagogique, l'adéquation aux exigences du CERF.
- Retourne les documents officiels au secrétariat.

3. La didacticienne de branche, le didacticien de branche

- Participe à l'entretien et à la délibération comme membre du jury.
- Souligne, durant la délibération, les aspects liés à la didactique de branche.

4. La professeure, le professeur de l'université

- Participe à l'entretien et à la délibération comme membre du jury.
- Souligne, durant la délibération, des éléments tels que l'exactitude scientifique des concepts, la qualité du savoir et de la culture de la stagiaire ou du stagiaire.

c) L'administration du CERF

- Convoque la candidate ou le candidat et le jury.
- Reçoit et valide la note de la LE.

V. GRILLE D'ÉVALUATION

Cette grille a pour but de mettre en évidence les sources d'observation ainsi que les indicateurs d'évaluation des LE du DEEM.

Pour l'évaluation finale, il ne s'agit pas d'attribuer des points à chaque indicateur, mais d'en tenir compte dans une appréciation globale. L'important est de percevoir le rôle de chacune des 3 sources d'observation :

- La colonne « avant » permet d'évaluer le travail préparatoire dans sa globalité et le sérieux de la préparation faite par la stagiaire ou le stagiaire;
- La colonne « pendant » met en lumière la capacité de la stagiaire ou du stagiaire à mettre en œuvre ce qu'il ou elle a anticipé et à s'adapter à la réalité de la classe ;
- La colonne « après » doit montrer la capacité réflexive de la stagiaire ou du stagiaire face à sa pratique.

Dans ce contexte, le statut de l'erreur a un rôle particulier : une erreur est toujours possible, mais ce qui est déterminant pour les observatrices ou les observateurs, c'est la capacité de la stagiaire ou du stagiaire à la percevoir et à l'analyser.

Sources d'observation			
	Avant	Pendant	Après
Critères	<p>MAÎTRISE SCIENTIFIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concepts scientifiques utilisés durant la leçon ou la séquence. • Réflexion sur la transposition didactique • Bibliographie 	<p>MAÎTRISE SCIENTIFIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des connaissances durant la leçon, gestion des questions, adaptation aux connaissances des élèves. 	<p>MAÎTRISE SCIENTIFIQUE, DIDACTIQUE ET GESTION DE LA CLASSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explicitations des choix. • Appréciation et perception de ses erreurs. • Capacité d'analyser, de réfléchir à partir de la pratique (méta-analyse) et de proposer des remédiations. • Analyse du comportement des élèves.
	<p>DIDACTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification de la leçon d'épreuve (LE) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ mise en évidence des contenus, des objectifs et des modalités ; ✓ précisions sur le thème général dans lequel s'insère la LE ; ✓ description de l'ancrage ou de la motivation, du développement et de la conclusion. • Présentation des objectifs généraux (selon PEC) et spécifiques (objectifs d'apprentissage des élèves durant la leçon) et leurs liens. • Justification des modalités, des stratégies et des supports choisis pour atteindre les objectifs. 	<p>DIDACTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation et réadaptation de la planification. • Qualité de l'ancrage. • Qualité des documents fournis. • Rythme et qualité des transitions. 	
	<p>GESTION DE LA CLASSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil. • Modes de groupement. • Maintien de l'attention. • Anticipation des types de discours. 	<p>GESTION DE LA CLASSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discipline • Qualité de l'écoute et des interactions. • Vérification de la participation de tous les élèves. • Gestion pertinente de l'espace et de l'imprévu. • Gestion du groupe classe (attention à l'ensemble et à chaque élève). <p>Attitude – présence (voix, gestes, regard, posture...)</p>	